

maison où il avait laissé quatre êtres animés de la vie. Il voit étendu sur le plancher, le cou à demi tranché de deux de ses enfants. Près d'eux est assis la mère, un raziol à la main, et sur ses genoux un enfant de six mois le cou aussi tranché. Qui avait conduit cette malheureuse à un attentat aussi atroce, elle qui jusqu'à ce jour avait sans cesse manifesté de la tendresse à ses malheureux enfants. Ce n'était autre chose qu'une attaque d'aliénation mentale. Aussi l'a-t-on considérée comme innocente, parcequ'elle ne savait pas ce qu'elle faisait.

Il est permis de douter que le prisonnier n'ait pas sa raison, lorsqu'il a commis le crime qui l'a traduit au banc criminel et qui d'est certainement pas plus atroce que celui dont cette femme s'est rendu coupable.

Il arrive quelque fois qu'une personne atteinte de monomanie, nourrit un projet pendant longtemps, étudie tous les moyens de parvenir à son but, s'y applique de toutes ses forces, et lorsque l'occasion se présente favorable, frappe un grand coup. On en a la preuve dans la cause du jeune Oxford. En 1840, ce jeune homme vivant à Londres, forme le projet de tuer la reine Victoria. Pendant trois mois il rôde sans cesse, cherchant toutes les occasions pour satisfaire son coupable dessein. Tous les jours, il s'exerce au tir du pistolet, afin d'acquérir de l'habileté et de porter un coup mortel à cette souveraine, qui ne règne seulement pas sur l'Angleterre, mais encore sur les cœurs de tous ses sujets. Un jour que Sa Majesté sortait de son palais, entourée d'une foule immense, Oxford s'avance et tire successivement deux coups de pistolets sur elle. Arrêté et traduit à la barre criminelle, il est acquitté parce que l'on a jugé qu'il agissait sous l'influence de la monomanie et qu'il n'était pas responsable de son acte. Il a avoué lui-même son crime et a dit qu'il méritait d'être pendu, mais la loi l'a protégé et l'a renfermé pour sa vie dans une maison pénitenciaire. Le prisonnier n'était-il pas attaqué de la même maladie mentale, lorsqu'il est traversé à La Prairie.

Il est encore permis de douter et même tout l'indique. Suivent-ils après le meurtre. Que fait-il ? Va-t-il passer aux Etats-Unis dont la route lui est ouverte ? Va-t-il aller chercher un refuge dans ce vaste pays qui

offre toujours un asile assuré aux criminels et les dérobe à la justice. Non, au lieu de fuir le danger, il le cherche. Hors de lui, et ne sachant ce qu'il fait, comme il l'a avoué lui-même, il prend machinalement la direction du bois, examine son pistolet pour se tuer, et le jette après avoir constaté qu'il n'est pas chargé. Il traverse le fleuve dans un canot, et vient pour ainsi se livrer aux mains des autorités. Il va dans une maison de débauche, qu'il sait être sujette aux recherches de la police, lorsque des crimes sont commis. De là il se rend à sa maison près de laquelle il devait s'imaginer que des gardes avaient été postées pour l'arrêter dans le cas où il s'en approcherait. Et c'est ce qui serait certainement arrivé sans l'ineptie et le manque d'habileté des hommes de police, au lieu d'être à une place convenable, se trouvaient dans la maison, près d'une chandelle allumée. Il se rend ensuite à Kingston, et au lieu d'aller dans un hôtel où sa parfaite connaissance dans la langue anglaise aurait pu éloigner tout soupçon, il se réfugie dans une maison de prostitution tenue par un homme indigne de ce nom, et où il devait penser que l'on ferait des recherches.

Il est facile de voir que si cet homme avait eu toute son intelligence, il ne se serait pas compromis comme il l'a fait à chaque instant après la perpétration du crime. Il n'aurait pas à tout instant fait parade de l'argent qu'il possédait, il n'aurait pas étalé aux regards ces pièces d'or qui, par leur ancienneté, devaient nécessairement exciter les soupçons. Partout la conduite du prisonnier a été celle d'un incensé ; et il est bien permis de le croire tel. Par conséquent il existe un fort doute sur son intelligence, et vous devez lui accorder le bénéfice de ce doute. Vous êtes ici les vrais juges de la cause ; les faits sont de votre domaine, et vous devez rendre votre verdict en conséquence, et ce verdict, je n'en ai aucun doute, sera guidé pas la plus stricte impartialité. En entrant dans cette boîte, vous avez prêté le serment de rendre justice à qui de droit, et pour parvenir à ce but, vous avez dû mettre de côté toute sympathie pour les pauvres victimes qui sont maintenant couchées dans la tombe, et toute haine et horreur pour le prisonnier. Vous devez le juger avec impartialité. Et rappelez vous que l'homme

qui  
m'é  
bles  
faire  
le c  
cons  
rend  
conc  
de l  
pour  
votr  
tête  
dans  
la c  
main  
doiv  
qui  
et a

Ad

M

aujo  
occu  
quel  
je su  
rez  
de la  
jour  
de r  
au p

P  
barr  
dêf  
dési  
qui  
caus  
conc  
cana  
aux  
victi  
phil

L  
tous  
posit  
com  
pein  
il s'  
stro